

Communiqué financier

Résultats annuels sociaux et consolidés 2024

En date du 30 avril 2025, la Société Maghrébine de Monétique (S2M) a publié son Rapport Financier Annuel de l'exercice 2024.

» Comptes sociaux

BILAN - ACTIF				
RUBRIQUE	BRUT	Amort. et provisions	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	677 658,00	80 755,26	596 902,74	-
Frais préliminaires			-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	677 658,00	80 755,26	596 902,74	-
Primes de remboursement des obligations			-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	30 631 512,17	28 566 637,12	2 064 875,05	3 129 814,33
Immobilisation en recherche et développement	13 836 649,98	13 836 649,98	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	16 689 862,19	14 729 987,14	1 959 875,05	2 751 082,33
Fonds commercial	105 000,00		105 000,00	105 000,00
Autres immobilisations incorporelles en cours			-	273 732,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	41 754 232,90	23 176 392,75	18 577 840,15	12 274 948,92
Terrains			-	-
Constructions	7 606 788,40	1 025 789,15	6 580 999,25	1 761 002,63
Installations techniques, matériel et outillage	23 003 157,92	15 865 096,57	7 138 061,35	6 792 491,53
Matériel de transport	283 491,24	249 331,00	34 160,24	15 772,36
Mobilier de bureau et aménagements divers	10 479 445,75	5 656 066,64	4 823 379,11	3 521 066,65
Autres immobilisations corporelles	381 349,59	380 109,39	1 240,20	1 615,75
Immobilisations corporelles en cours			-	183 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	21 748 697,60	20 976 558,00	772 139,60	3 106 201,08
Prêts immobilisés	255 132,33		255 132,33	255 132,33
Autres créances financières	453 417,08		453 417,08	434 417,08
Titres de participation	21 040 148,19	20 976 558,00	63 590,19	2 416 651,67
Autres titres immobilisés	-		-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	94 812 100,67	72 800 343,13	22 011 757,54	18 510 964,33
STOCKS (F)	28 737 386,29	9 472 527,56	19 264 858,73	23 887 526,51
Marchandises	452 374,52		452 374,52	1 582 915,70
Matières et fournitures consommables	12 201 021,82	3 472 378,56	8 728 643,26	12 118 356,50
Produits en cours	16 083 989,95	6 000 149,00	10 083 840,95	10 186 254,31
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	167 097 767,58	28 113 570,82	138 984 196,76	130 172 520,92
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	700 529,00		700 529,00	
Clients et comptes rattachés	144 667 853,27	24 979 965,82	119 687 887,45	114 224 588,11
Personnel	349 567,51		349 567,51	312 009,72
Etat	11 328 911,24		11 328 911,24	11 248 587,13
Comptes sociétés apparentées			-	-
Autres débiteurs	4 386 854,46	3 133 605,00	1 253 249,46	1 511 010,18
Comptes de régularisation-Actif	5 664 052,10		5 664 052,10	2 876 325,78
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	4 997 422,62		4 997 422,62	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	500 970,99	-	500 970,99	716 489,15
TOTAL II (F+G+H+I)	201 333 547,48	37 586 098,38	163 747 449,10	154 776 536,58
TRESORERIE - ACTIF	34 202 037,71	-	34 202 037,71	34 663 493,80
Chèques et valeurs à encaisser			-	
Banques, TG et CCP	34 185 852,71		34 185 852,71	34 549 624,63
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	16 185,00		16 185,00	113 869,17
TOTAL III	34 202 037,71	-	34 202 037,71	34 663 493,80
TOTAL GENERAL I+II+III	330 347 685,86	110 386 441,51	219 961 244,35	207 950 994,71

BILAN - PASSIF

RUBRIQUE	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net
FONDS PROPRES (A)	99 881 466,09	65 964 498,91
Capital social ou personnel	40 603 500,00	40 603 500,00
Moins :actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	40 603 500,00	40 603 500,00
dont versé 40 603 500	40 603 500,00	40 603 500,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 100 575,90	1 100 575,90
Ecart de réévaluation	519 027,75	519 027,75
Réserve légale	4 060 350,00	4 060 350,00
Autres réserves		
Report à nouveau	19 681 045,26	8 754 211,28
Résultat nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	33 916 967,18	10 926 833,98
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	99 881 466,09	65 964 498,91
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	-	-
DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 935 343,41	12 617 862,50
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	5 935 343,41	12 617 862,50
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	105 816 809,50	78 582 361,41
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	92 695 260,56	95 254 818,79
Fournisseurs et comptes rattachés	26 854 657,51	28 648 562,52
Clients créditeurs, avances et acomptes	6 386 125,56	13 889 345,53
Personnel	15 152 272,55	14 599 115,01
Organisme sociaux	2 952 856,03	2 546 113,52
Etat	16 715 516,28	9 021 387,56
Comptes d'associés	17 085,00	17 085,00
Autres créanciers	-	13 100,00
Comptes de régularisation passif	24 616 747,63	26 520 109,65
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	20 689 980,19	15 420 970,28
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (éléments circulants) (H)	759 194,10	554 603,84
TOTAL II (F+G+H)	114 144 434,85	111 230 392,91
TRESORERIE - PASSIF	-	18 138 240,39
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		12 613 249,94
Banques de régularisation	-	5 524 990,45
TOTAL III	-	18 138 240,39
TOTAL GENERAL I+II+III	219 961 244,35	207 950 994,71

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	31/12/2024 Net	31/12/2023 Net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
* Ventes de marchandises (en l'état)	37 651 914,78	37 729 742,33
* Ventes de biens et services produits	270 453 713,15	236 730 171,98
CHIFFRE D'AFFAIRES	308 105 627,93	274 459 914,31
* Variation de stocks de produits	- 563 886,62	- 564 083,26
* Subventions d'exploitation		
* Autres produits d'exploitation	174 493,00	782 214,35
* Reprises d'exploitation : transferts de charges	36 348 115,15	23 639 784,57
Total I	344 064 349,46	298 317 829,97
CHARGES D'EXPLOITATION		
* Achats revendus de marchandises	26 875 946,57	26 062 562,23
* Achats consommés de matières et fournitures	100 680 293,70	73 803 894,38
* Autres charges externes	37 858 851,27	36 150 552,09
* Impôts et taxes	1 206 339,89	1 370 432,80
* Charges de personnel	84 238 452,35	83 612 359,14
* Autres charges d'exploitation	150 000,00	
* Dotations d'exploitation	39 404 478,34	42 288 757,89
Total II	290 414 362,12	263 288 558,53
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	53 649 987,34	35 029 271,44
PRODUITS FINANCIERS		
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés		
* Gains de change	1 678 010,64	2 030 500,17
* Intérêts et autres produits financiers	301 215,02	1 622,26
* Reprises financières : transfert de charges	716 489,15	412 145,23
Total IV	2 695 714,81	2 444 267,66
CHARGES FINANCIERES		
	4 310 231,30	15 631 665,46
* Charges d'intérêts	661 564,51	2 022 128,12
* Pertes de change	3 147 695,80	4 636 019,19
* Autres charges financières		
* Dotations financières	500 970,99	8 973 518,15
Total V	4 310 231,30	15 631 665,46
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	- 1 614 516,49	- 13 187 397,80
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	52 035 470,85	21 841 873,64
PRODUITS NON COURANTS		
* Produits des cessions d'immobilisations	7 931 353,54	490 000,00
* Subventions d'équilibre		
* Reprises sur subventions d'investissement		
* Autres produits non courants	190 019,77	597 863,23
* Reprises non courantes : transferts de charges		
Total VIII	8 121 373,31	1 087 863,23
CHARGES NON COURANTES		
	16 199 356,98	7 057 648,89
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 372 557,12	254 722,38
* Subventions accordées		
* Autres charges non courantes	13 826 799,86	5 967 835,05
* Dotations non courantes aux amortissement et aux provisions		835 091,46
Total IX	16 199 356,98	7 057 648,89
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	- 8 077 983,67	- 5 969 785,66
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	43 957 487,18	15 872 087,98
XII IMPÔTS SUR LES RESULTATS	10 040 520,00	4 945 254,00
RESULTAT NET (XI-XII)	33 916 967,18	10 926 833,98

C5 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION **EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

* Date de clôture (1)	31 décembre 2024
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	31 mars 2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère
COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.**

Dates	Indications des évènements						
25/03/2025	« L'Assemblée Générale Extraordinaire de la filiale S2M TGCC en date du 25/03/2025 a approuvé les comptes de clôture de liquidation à l'unanimité. L'impact de la clôture de cette liquidation sur les comptes de S2M se présente comme suit :						
	Montants en MAD	Montant	Provisions	Reprises	Pertes	Produit non courant	Commentaire
	Titres de participation	20 976 558,00	20 976 558,00	20 976 558,00	20 976 558,00	20 976 558,00	Reprises et pertes en résultat financier
	Créances	5 638 152,49	5 638 152,49	5 638 152,49	5 638 152,49	5 638 152,49	Reprises et pertes en résultat non courant
	Trésorerie					250 000 (*)	Produit non courant
	Dettes	2 451 640,51				2 451 640,51	Produit non courant
	Résultat de liquidation			26 614 710,49	26 614 710,49	2 701 640,51	2 701 640,51
(*) le montant de ce produit non courant est subordonné à la clôture définitive de la liquidation Les opérations comptables liées à cet évènement postérieur à la clôture seront constatées en 2025 ».							

Aux Actionnaires de la société
SOCIETE MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »
CASA NEARSHORE Park -2C-306, 1100 BD EL QODS, Quartier Sidi Maarouf
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **SOCIETE MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 99 881 466,09 MAD dont un bénéfice net de 33 916 967,18 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **SOCIETE MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »** au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état C5 de l'ETIC, exposant l'événement postérieur à la clôture lié à la liquidation de la filiale S2M Transactions GCC. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des provisions pour dépréciation des créances clients	
La société détient au 31 décembre 2024 des créances clients qui totalisent un montant net de 119 688 KMAD compte tenu de provisions de 24 980 KMAD.	Nos travaux d'audit ont consisté principalement à : <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place au niveau de la société pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients ;
Comme indiqué dans l'état A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les provisions pour dépréciation	

des créances clients sont estimées sur la base d'une appréciation individuelle effectuée par la direction.	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des créances susceptibles de présenter un risque de non-recouvrement ; Tester l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients sur une sélection de créances.
L'évaluation de ces provisions faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, nous l'avons, de ce fait, considéré comme un point clé de l'audit.	
Evaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours	
Les stocks des produits en cours figurent au bilan de la société au 31 décembre 2024 pour un montant net de 10 084 KMAD compte tenu de provisions de 6 000 KMAD.	Nos travaux d'audit ont consisté principalement à : <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place au niveau de la société pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours ; Examiner les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des projets susceptibles de présenter un risque de dépréciation ; Tester l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours sur une sélection de projets en stocks.
Comme indiqué dans l'état A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.	
L'évaluation de ces provisions faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, nous l'avons, de ce fait, considéré comme un point clé de l'audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca – Maroc
Tel: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 76 / 05 22 22 47 34

Hicham BELEMQADEM
Associé

Forvis Mazars

76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tel. 09 22 42 54 23

Mounaim AMRAOUI
Associé

Aux Actionnaires de la société
SOCIETE MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »
CASA NEARSHORE Park -2C-306, 1100 BD EL QODS, Quartier Sidi Maarouf
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la **SOCIETE MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 103 027 431 MAD dont un bénéfice net consolidé de 28 464 006 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état T3 de l'ETIC, exposant l'événement postérieur à la clôture lié à la liquidation de la filiale S2M Transactions GCC. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des provisions pour dépréciation des créances clients	
Le Groupe détient au 31 décembre 2024 des créances clients qui totalisent un montant net de 123 654 KMAD.	Nos travaux d'audit ont consisté principalement à : <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients ; Examiner les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des créances susceptibles de présenter un risque de recouvrement ;
Comme indiqué dans l'état 1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les provisions pour dépréciation des créances clients sont estimées sur la base d'une appréciation individuelle effectuée par la direction.	
L'évaluation de ces provisions faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, nous l'avons, de ce fait, considéré comme un point clé de l'audit.	

SOCIETE MAGHREBINE DE MONETIQUE « S2M »

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

	<ul style="list-style-type: none"> Tester l'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients sur une sélection de créances.
Evaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours	
Les stocks des produits en cours figurent au bilan du Groupe au 31 décembre 2024 pour un montant net de 10 084 KMAD.	Nos travaux d'audit ont consisté principalement à : <ul style="list-style-type: none"> Examiner le dispositif de contrôle interne et les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours ; Examiner les analyses effectuées par la direction en vue de l'identification des projets susceptibles de présenter un risque de dépréciation ; Tester l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks des produits en cours sur une sélection de projets en stocks.
Comme indiqué dans l'état 1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.	
L'évaluation de ces provisions faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, nous l'avons, de ce fait, considéré comme un point clé de l'audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit



Hicham BELEMQUADEM
Associé

Forvis Mazars



Mounaim AMRAOUI
Associé